



## Fondation de la faune du Québec

Par courriel :

Québec, 7 juillet 2021

### LES PARRAINS FONDATEURS

Hydro-Québec

Mouvement des caisses

Desjardins du Québec

Rio Tinto Alcan

### LES PARRAINS

Association minière du Québec

Astral média

Bonduelle Amériques

Boralex

Conseil de l'industrie

forestière du Québec

Dumas, Réjean

Eaux Naya inc. (Les)

Environnement et Changement

climatique Canada -

Service canadien de la faune

Fédération des caisses Desjardins  
du Québec (Services de cartes Desjardins)

Fondation familiale Trotter (La)

Groupe Zoom Média

Habitat faunique Canada

Initiative boréale canadienne

Kruger inc.

Marin, Charles-Eugène

Ministère de l'Énergie  
et des Ressources naturelles

Ministère de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements  
climatiques

Ministère des Forêts, de la Faune  
et des Parcs

Ministère des Transports du Québec

Ministère du Travail, de l'Emploi  
et de la Solidarité sociale

Outfront média

Pouliot, Clotilde, Marie-Soleil,  
Jean et Antoine

Produits forestiers Résolu

RBC Fondation

Rousseau Collections Timbres &  
Monnaies à La Baie

Société Canadian Tire

Société canadienne  
pour la conservation de la nature

Société des alcools du Québec

Société des établissements  
de plein air du Québec

Syngenta Canada

Tembec

Ville de Québec

Objet : Demande d'accès à l'information  
N/Réf. : 1-0550-0055\_2021-002

---

Conformément à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 juin dernier et en réponse à cette dernière, les conditions de travail (incluant le traitement, la rémunération, le salaire, les avantages sociaux et les indemnités) des membres de la haute direction, titulaires d'un emploi supérieur, sont déterminées par le ministère du Conseil exécutif. Les données relatives à celles-ci sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/titulaires.asp>.

De plus, les dépenses relatives aux membres de la haute direction sont disponibles sur notre site Internet, dans la section « Accès à l'Information » à l'adresse suivante : [www.fondationdelafaune.qc.ca](http://www.fondationdelafaune.qc.ca).

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la Loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Signature originale

La responsable de l'accès à l'information,

p. j. Avis de recours

1175, avenue Lavigerie, bureau 420  
Québec (Québec) G1V 4P1  
Téléphone : 418 644-7926  
ffq@fondationdelafaune.qc.ca  
www.fondationdelafaune.qc.ca